



epfl

Etablissement Public
Foncier de Lorraine

d'hier à aujourd'hui...
préservons l'avenir

Moselle Est

Dans le cadre de projets initiés par les collectivités, l'EPFL a pour mission d'acheter et/ou de pré-aménager des biens. En menant des opérations de maîtrise foncière et de reconversion d'espaces industriels, urbains et militaires dégradés, l'EPFL a participé et participe encore à la transformation des paysages dans l'Est de la Moselle et plus particulièrement dans le Bassin Houiller Lorrain, depuis la fin des années 1980.

Je vous invite à prendre connaissance d'une sélection d'interventions de l'EPFL en Moselle Est (correspondant ici aux zones d'emploi du Bassin Houiller et de Sarreguemines) illustrées de façon à mieux comprendre cette transformation des paysages. Ces interventions sont présentées sous trois grandes thématiques :

- Le paysage « après-mine », un espace de vie et de loisirs
- Les centres-villes et les quartiers à la recherche d'une vitalité
- Les énergies renouvelables, une des activités porteuses

La présentation en images dans le présent fascicule n'a pas la prétention de rendre compte de façon exhaustive de la totalité des interventions de l'Etablissement sur ce secteur. Elle apporte simplement un éclairage dans la continuité du premier album regroupant 80 séries de photographies avant / après de sites lorrains, sur la nature des actions, achevées ou en cours, de l'EPFL en Moselle Est.

Le Président du conseil d'administration de l'EPFL



Les zones d'emploi du Bassin Houiller et de Sarreguemines, la « Moselle Est », ont une histoire intimement liée aux activités industrielles et minières. L'exploitation charbonnière mais aussi la faïencerie, le travail du verre ou la chimie ont profondément marqué l'économie et la culture de la Moselle Est. Ces territoires ont aussi en commun d'être frontaliers avec l'Allemagne. Aujourd'hui, de part et d'autre de la frontière, nombreux sont ceux qui recherchent une vision commune.

Un socle industriel en déclin

La Moselle Est est traditionnellement une terre d'industries. Or, à partir des années 1980 et 1990, bon nombre de ces industries ont amorcé un déclin pour finalement cesser toute activité. Elles ont laissé derrière elles des friches dont l'EPFL accompagne la reconversion aux côtés des collectivités. C'est le cas des Faïenceries à Sarreguemines, de l'exploitation du sel et de l'industrie chimique à Dieuze et de la société Efka de fabrication de sièges à Vic-sur-Seille qui sont donnés en exemple dans le présent fascicule.

Mais c'est sans aucun doute l'industrie du charbon qui a le plus marqué les paysages et le Bassin Houiller est, en Moselle Est, le territoire sur lequel l'EPFL est intervenu et intervient encore aujourd'hui de manière prépondérante.

Sur fond de conflits entre la Prusse et la France et du développement de la sidérurgie, l'exploitation du charbon en Moselle Est connaît une montée en puissance à partir des années 1850 et tout au long du XIX^{ème} siècle. Passé sous le contrôle de la société nationale des Houillères du Bassin de Lorraine (HBL) en 1946, commence la « bataille du charbon », avec des objectifs de production records. A leur apogée, au milieu du XX^{ème} siècle, les HBL produisent quelque 15 millions de tonnes de charbon par an (30%

de la production nationale) et occupent environ 45000 personnes.

Mais, dès la fin des années 1980, l'exploitation du charbon amorce un déclin irréversible : une partie des gisements devient moins rentable, la concurrence des charbons dits « exotiques » est très forte face au charbon lorrain difficile d'accès, le pétrole et le gaz prennent une place de plus en plus importante dans le domaine de l'énergie et le nucléaire monte en puissance. En 1985, 58% de la production de charbon en France est issue de Lorraine (9,8 millions de tonnes) et en 1990, 65% (8,3 millions de tonnes).

Un pacte charbonnier national prévoyant la fermeture des mines en France est signé en 1994. 12 000 personnes travaillent encore pour les Houillères en Lorraine (Charbonnages de France) au milieu des années 1990. L'arrêt de l'activité du siège de La Houve en avril 2004 marque la fin de l'extraction charbonnière nationale.

Une soixantaine de puits ont été exploités dans le Bassin Houiller Lorrain. En outre, on compte aujourd'hui sept terrils, deux cokeries, deux centrales électriques, 10 stations de relevage des eaux. Les installations du jour ont été progressivement démantelées par Charbonnages de France.

1600 hectares de friches industrielles acquis par l'EPFL dans le Bassin Houiller

Les actions de reconversion des friches industrielles dans le Bassin Houiller Lorrain menées sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFL ont démarré à la fin des années 1980. Au milieu des années 1990, 625 hectares (13 sites) y avaient d'ores et déjà été acquis par l'Etablissement public et diverses actions de reconquête avaient été engagées : démolitions, terrassements, constitution de plateformes constructibles, paysagement, réhabilitations...

Dans la continuité des actions engagées depuis 1996, le groupe Charbonnages de France a poursuivi ses démarches pour céder ses activités industrielles et immobilières à des

repreneurs à même d'assurer leur avenir. C'est ainsi que l'EPFL a maîtrisé quelque 963 hectares de patrimoine délaissé par Charbonnages de France. Les communautés de communes et d'agglomération concernées ont donné leur accord de principe pour une reprise de ces sites.

Eu égard à l'importance des emprises foncières sans vocation immédiate, une durée exceptionnelle de portage par l'EPFL de ces biens à sécuriser et valoriser, a été fixée à 15 ans maximum. Sur les 2 200 hectares de friches issues d'activités houillères, presque les trois quarts ont aujourd'hui été acquis par l'EPFL.

La coopération transfrontalière

L'EPFL a aussi étudié et traité une partie de ces friches issues de l'industrie charbonnière en lien avec la Sarre et sur fond de programmes d'actions transfrontaliers INTERREG. Les autorités partenaires de la Grande Région, la Lorraine, le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie, ont, en effet, choisi depuis une vingtaine d'années de s'inscrire dans un objectif de renforcement de la coopération transfrontalière.

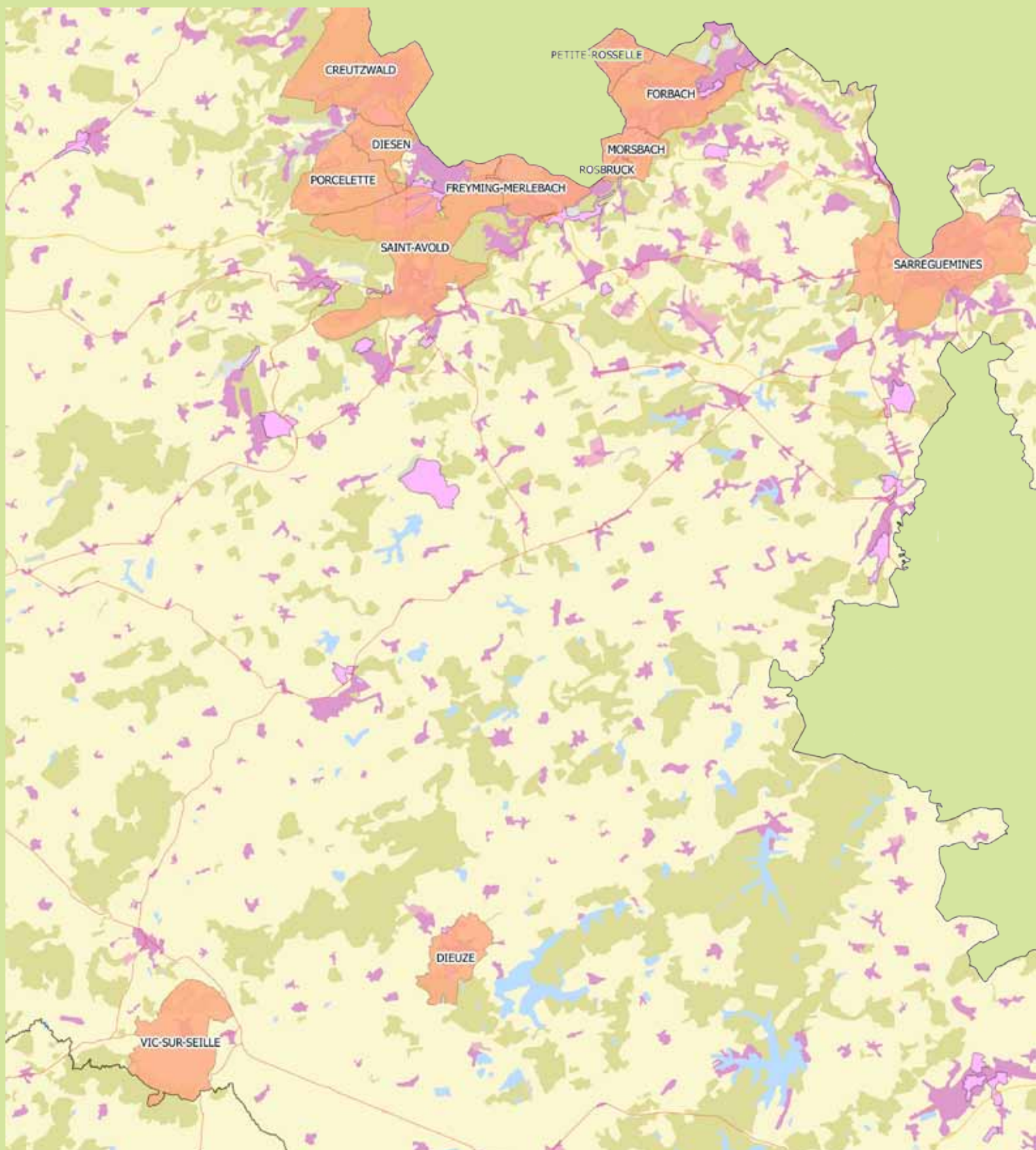
C'est ainsi que le Ministère sarrois de l'environnement, de l'énergie et des transports, l'EPFL et RAG Montan Immobilien GmbH se sont alliés afin d'élaborer une perspective de développement commune, transfrontalière et cohérente pour les plus de 1 000 hectares de friches minières du Warndt transfrontalier. Le constat est simple : de part et d'autre de la frontière, les mêmes mutations structurelles liées à la cessation de l'activité minière se font fortement ressentir. L'objectif du projet « Le Warndt après-mine – un projet de

développement transfrontalier » est d'initier des projets concrets et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre. Suite à une première présentation publique des esquisses du projet en mars 2010, ont ainsi été élaborés des projets concrets pour la reconversion du paysage après-mine en Moselle et en Sarre. Ils encouragent une vision commune, dans une même direction et par-delà la frontière.

Cette approche à la fois régionale et à long terme permet de dessiner un avenir pour le Warndt transfrontalier et au-delà, pour tous les sites de la Moselle Est. Elle constitue donc le fil conducteur de ce fascicule :

- Le paysage « après-mine », un espace de vie et de loisirs
- Les centres-villes et les quartiers à la recherche d'une vitalité
- Les énergies renouvelables, une des activités porteuses

Carte de localisation



Sommaire

LE PAYSAGE APRES-MINE, UN ESPACE DE VIE ET DE LOISIRS	
BERGES DE LA ROSSELLE	8
CARRIERES DU MERLE	10
FORBACH - Carrière centrale	12
PETITE-ROSSELLE - Site du Musée du Bassin Houiller Lorrain	13
LES CENTRES-VILLES ET LES QUARTIERS A LA RECHERCHE D'UNE VITALITE	
LES CENTRES-VILLES	
PETITE-ROSSELLE - Coeur de ville	14
VIC-SUR-SEILLE - Efka	16
LES QUARTIERS	
SARREGUEMINES - Site des Faienceries	17
DIEUZE - Salines Royales	18
FORBACH - Carreau Marienau	19
FREYMING-MERLEBACH - Puits Cuvelette	20
FREYMING-MERLEBACH - Puits Vouters	21
SAINT-AVOLD/FREYMING-MERLEBACH - Carreau Sainte-Fontaine	22
SAINT-AVOLD - Magasins généraux	23
LES ENERGIES RENOUVELABLES, UNE DES ACTIVITES PORTEUSES	
DIESEN/PORCELETTE - Plateforme / ancien site de stockage	24
CREUTZWALD - La Houve II	25
PORCELETTE - Carreau De Vernejoul	26
MORSBACH - Guensbach	28
FORBACH / PETITE ROSELLE - Terril Wendel	29

BERGES DE LA ROSSELLE

La piste et le renforcement de l'offre touristique transfrontalière



Source : CA Forbach Porte de France

L'ouverture au public en 2010 de la piste des berges de la Rosselle renforce l'offre touristique transfrontalière développée dans le cadre du programme communautaire INTERREG. L'EPFL en a mené les acquisitions foncières et a réalisé des études et des travaux de renaturation et d'aménagement des cheminements.

Le cours de la rivière de la Rosselle avait très largement été remanié par le développement des activités industrielles et logistiques de la vallée. L'étude TCFE (Territoire en Conversion à Fort Enjeu) réalisée par l'EPFL en 2002 avait déjà mis en évidence l'intérêt d'engager une opération de revalorisation paysagère et de reconquête de la rivière. Suite à une étude technique de faisabilité et d'impact réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFL en 2004, la requalification des berges de la Rosselle a consisté à implanter un cheminement pour une pratique non motorisée sur un peu plus de sept kilomètres. Les travaux de renaturation pilotés par l'EPFL ont été achevés en 2007, des zones humides ont été aménagées à destination des batraciens. Les ouvrages ont été réceptionnés en juin 2010 par

l'EPFL et a permis l'ouverture au public de la piste des berges de la Rosselle. Celle-ci s'inscrit désormais dans le cadre du réseau cyclotouristique transfrontalier de la région SaarMoselle long de 330 kilomètres.

Les assises foncières acquises par l'EPFL sont en cours de cession à la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France et à la communauté de communes de Freyming-Merlebach. Le montant total des études et des travaux s'élève à 2,8 M€ dont 596 000 € de participation financière de l'EPFL. La maîtrise foncière par l'EPFL d'un tronçon complémentaire de 600 mètres de long situé à Rosbruck puis la réalisation de travaux (une passerelle et une aire de repos) permettra d'ici à fin 2012 de finaliser la piste des berges de la Rosselle.



CARRIERES DU MERLE

L'ouverture au public d'une partie des carrières

1998



2006



2004





Une partie des carrières de la vallée du Merle a été ouverte au public en septembre 2010. Propriété de l'EPFL, leur jouissance avait été transférée préalablement à la communauté de communes de Freyming-Merlebach.

Les carrières de la vallée du Merle, exceptionnelles par leurs caractéristiques spectaculaires, la variété de leurs paysages et leur intérêt écologique majeur, possèdent d'importants atouts touristiques. L'EPFL a acquis ces carrières en 2007 pour le compte des collectivités concernées et missionné avec l'aide des crédits de l'Etat et de la Région Lorraine des études de reconstitution et de reconversion de cet ancien patrimoine de Charbonnages de France.

En 2010, en application de la convention foncière, l'EPFL a transféré la jouissance d'une partie des carrières de la vallée du Merle à la communauté de communes de Freyming-Merlebach. Celle-ci a ainsi engagé les travaux nécessaires à la mise en sécurité et à la gestion des accès à cette partie de la carrière

et l'a ouverte au public en septembre 2010. Les activités de loisirs développées sur ce site devront être cohérentes à la fois avec la piste de la vallée de la Rosselle, se poursuivant le long du Merle, mais aussi avec les sites environnants tels que les cités minières adjacentes, la future ZAC à l'étude de Freyming-Merlebach et la forêt du Warndt en Allemagne. Par ailleurs, la communauté de communes de Freyming-Merlebach pilote un projet de parc photovoltaïque qui serait situé dans la partie Est de la carrière sur environ 11 hectares.

L'EPFL projette de poursuivre son intervention sur les carrières du Merle par des travaux de paysagement et de mise en place de cheminements.

FORBACH

La requalification de la carrière centrale en zone de loisirs



La requalification de la carrière centrale à Forbach en zone de loisirs, à l'initiative de la commune, est un projet que l'EPFL a soutenu depuis le tout début des années 2000. Aujourd'hui, talus et fronts de taille sont stabilisés, des cheminements ont été aménagés ainsi qu'un réseau de mares conçu dans un souci de préservation des crapauds verts.

La carrière centrale à Forbach est une ancienne carrière de sable de 70 hectares exploitée par les Houillères du Bassin de Lorraine (Charbonnages de France) pour combler les galeries une fois l'extraction du charbon terminée. La commune de Forbach a fait appel à l'EPFL pour l'accompagner dans la requalification de cette carrière en zone de loisirs. L'EPFL en a fait l'acquisition et l'a aujourd'hui revendu à la commune (environ 238 000€). L'EPFL a par la suite piloté les travaux qui ont permis son remodelage de manière à stabiliser les différents talus

et fronts de taille. Ces travaux ont également permis la préfiguration de places de parking, de buttes, de plantations, d'un futur plan d'eau (remontée de la nappe) et de cheminements. De plus, un réseau de mares a été créé à la périphérie du futur plan d'eau afin de favoriser la reproduction de crapauds verts, des espèces protégées. Le montant des travaux s'élève à presque 2 M€. Le site est aujourd'hui ouvert au public pour la randonnée.



PETITE-ROSSELLE

Le musée du Bassin Houiller Lorrain

Le carreau Wendel à Petite-Rosselle, emblème de l'exploitation charbonnière, est aujourd'hui le seul site minier français complet à avoir été conservé. Le syndicat mixte pour la création et la gestion du musée de la mine souhaite aujourd'hui lancer un nouvel axe de développement. L'EPFL poursuit ses interventions dans le même esprit.



L'exploitation charbonnière sur le puits Wendel a cessé en 1986. Les collectivités locales, l'Etat et le conseil général de la Moselle ont souhaité faire de ce carreau un musée de la mine. Aujourd'hui, le carreau Wendel est le seul site minier français complet à avoir été conservé. Le syndicat mixte espère ainsi aujourd'hui lancer un nouvel axe de développement.

Les 133 hectares du carreau Wendel ont été achetés et rétrocédés au syndicat mixte par l'EPFL (environ 780 000 €). L'Établissement a également assuré des études et des travaux (pour environ 2,6 M€). Après une requalification paysagère, l'aménagement des voies d'accès et la réhabilitation du lavoir, l'EPFL conduit actuellement une étude visant à établir un

diagnostic précis des espaces non encore utilisés dans le cadre du musée. Des travaux de conservation ont déjà été réalisés sur cinq bâtiments, qui depuis, ont été transformés en espace muséographique. Sur la vingtaine de bâtiments que compte le carreau, douze sont des monuments historiques inscrits. Le syndicat mixte pour la création et la gestion du musée de la mine a sollicité l'EPFL afin qu'il l'accompagne à la fois dans la conservation des bâtiments qui ne sont pas utilisés à des fins muséographiques (travaux de conservation, clos et couvert) mais aussi pour définir une vocation envisageable pour ces mêmes bâtiments. L'étude a démarré tout début janvier 2011.



PETITE-ROSSELLE

Un nouveau cœur de ville sur les puits Saint-Charles et Saint-Joseph

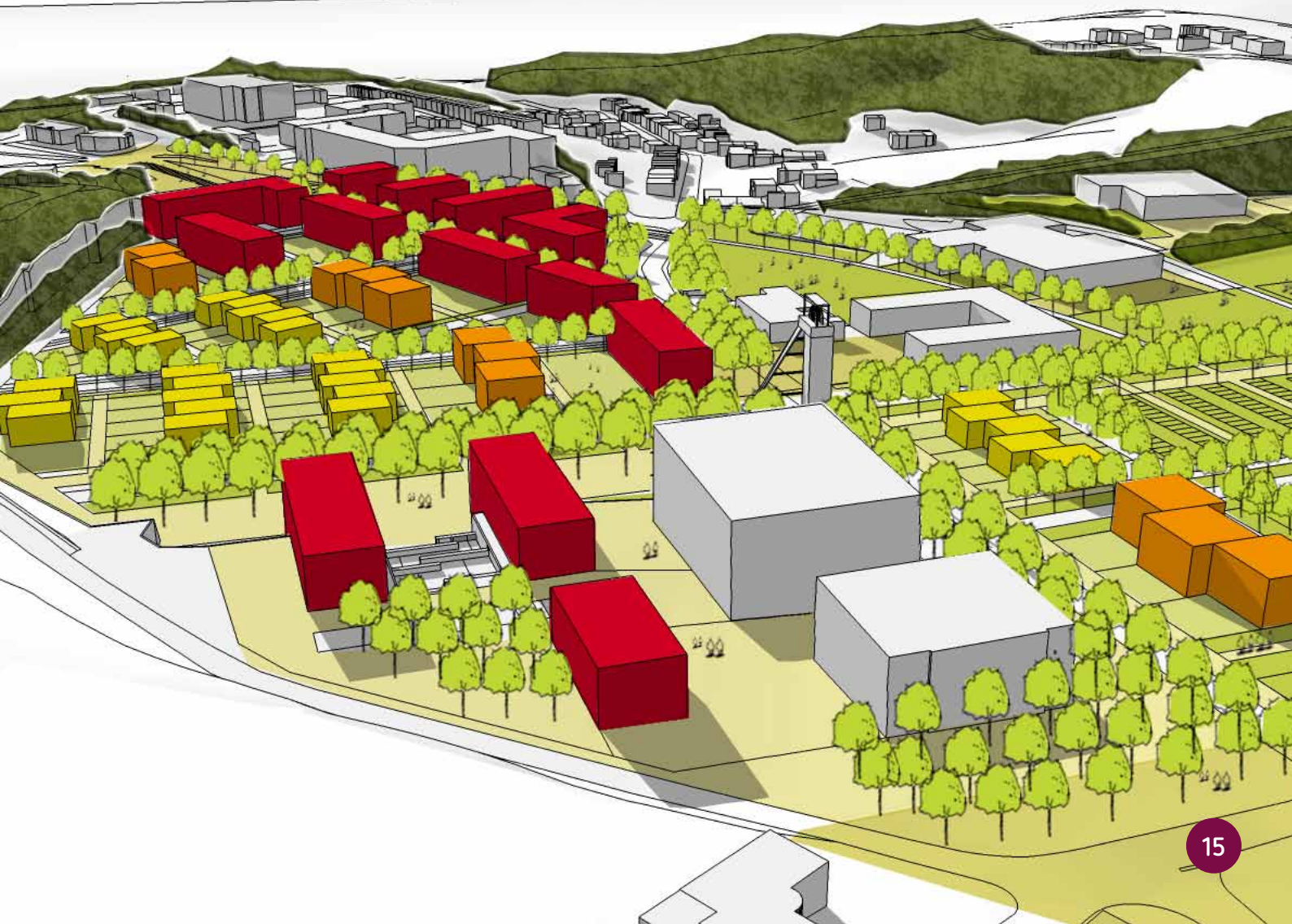


Aujourd'hui, au cœur de Petite-Rosselle, on trouve en lieu et place des puits de charbon, quatre hectares libres de toute construction. La commune souhaite en faire un éco-quartier en lien avec les autres composantes de l'espace communal. L'EPFL la soutient dans ce projet.

Le premier charbon lorrain est sorti des puits Saint-Charles à Petite-Rosselle en 1856. C'est à partir de ce carreau et du carreau Saint-Joseph situé à proximité que rayonnent aujourd'hui les différents tissus des cités minières. Après sa fermeture en 1965, le site s'est progressivement transformé en une accumulation hétéroclite et parfois incohérente d'activités diverses. Les bâtiments et installations des Houillères ont été progressivement démantelés laissant ainsi libre de toute construction un site d'environ quatre hectares au cœur de Petite-Rosselle.

Le programme d'aménagement de la commune vise à faire de ce site un lieu stratégique notamment en termes d'interconnexions avec les autres composantes de l'espace communal. La Ville a ainsi confié à l'EPFL une mission d'intervention sur l'extérieur des derniers

bâtiments et leurs abords par des plantations et du verdissage. La seconde phase de travaux menés par l'EPFL a permis de dévier la rue Saint-Joseph et de réintroduire la circulation au cœur de ce qui était le carreau de mine. Puis, la commune a sollicité l'Etablissement public afin qu'il l'accompagne pour mener une étude de recomposition urbaine sur l'ensemble du site et de ses proches alentours. Cette étude, terminée depuis novembre 2010, a arrêté le plan d'aménagement d'un éco-quartier qui pourrait compter à terme 140 logements, des zones de sports et de loisirs et un lieu d'animation culturelle. L'EPFL a commencé à mettre en place les actions nécessaires à la maîtrise foncière du site, suite à quoi il pourrait vraisemblablement mener des travaux de démolition et de pré-paysagement.



VIC-SUR-SEILLE

La requalification de l'usine Efka pour une mise en valeur du centre historique



L'usine de fabrication de sièges Efka, aujourd'hui désaffectée, jouxte le centre historique de la commune de Vic-sur-Seille. Celle-ci a demandé à l'EPFL de l'accompagner dans son projet de rachat d'une partie du site, dans l'élaboration de diagnostics de l'usine et d'une étude d'urbanisme.



La commune de Vic-sur-Seille s'est engagée depuis plusieurs années dans une mise en valeur de son centre historique. Or, les terrains situés en limite de l'ancien château des évêques de Metz sont aujourd'hui occupés par l'usine désaffectée Efka. L'activité de cette société était tournée vers la fabrication de sièges rembourrés pour les véhicules de transport en commun et pour les camions. L'usine, répertoriée comme une installation classée, a cessé ses activités en mai 1999. Depuis, seuls les bureaux sont occupés par une société gérant des archives.

A la suite de l'acquisition de la parcelle agricole à l'arrière de cette usine par la commune, la maîtrise foncière du site EFKA devient indispensable pour réaliser de manière cohérente la dernière extension urbaine en lien avec le centre historique. C'est pourquoi, la municipalité a sollicité l'EPFL pour l'accompagner dans son projet de rachat d'une partie du site et pour mener une étude diagnostique et d'urbanisme. Dans un premier temps, un diagnostic exhaustif du site a été établi mettant notamment en exergue la pollution de cet ancien site industriel. Dans un second temps, un plan d'aménagement d'ensemble de ce nouveau quartier été réalisé en intégrant des préoccupations environnementales. Il est ainsi prévu de l'habitat individuel et collectif avec gestion des eaux pluviales, des équipements publics et la reconstitution de l'ancien jardin du château des évêques de Metz.



Source : Atelier A4 / Structure 3000

SARREGUEMINES

Le site des faïenceries, comme prolongement du centre-ville

Le site des faïenceries à Sarreguemines, libéré de toute activité industrielle, offre à la Ville l'opportunité de développer de nouveaux quartiers résidentiels et d'implanter des équipements publics. L'EPFL a été chargé d'étudier la question et d'engager les négociations foncières.



Au début du XXème siècle, les faïenceries de Sarreguemines employaient 3000 personnes. Au moment de sa fermeture début 2007, la société mosellane de carrelage « Céramiques de Sarreguemines » occupait 70 salariés. Les faïenceries ont profondément marqué le développement de la ville et aujourd'hui, la reconversion du site de près de 29 hectares au contact du centre urbain est au cœur des préoccupations de la municipalité. L'aménagement et le développement de la ville passent nécessairement par une maîtrise de ce site

avec comme enjeu, le maintien des espaces naturels boisés et l'implantation de nouveaux quartiers d'habitat et d'équipements publics. C'est pourquoi, l'EPFL a été chargé par la Ville de Sarreguemines de mener des études diagnostiques et d'urbanisme (encore en cours) puis d'engager des négociations foncières pour le rachat d'une partie du site. Dans la mesure où ces négociations aboutiraient, des travaux de pré-aménagement (désamiantage et démolition) pourraient être conduits sous maîtrise d'ouvrage de l'EPFL.

DIEUZE

La reconversion des délaissés de l'industrie chimique et des Salines Royales



2005



La commune de Dieuze fait le projet de reconvertir les délaissés de l'industrie chimique. Auparavant, Salines Royales, la reconversion de ce site a été étudiée par l'EPFL. L'Etablissement public devrait lancer des travaux de requalification du bâtiment de la Délivrance début 2011.

L'exploitation du sel à Dieuze a commencé dès le Moyen-âge et s'est amplifiée au XVIIIème. Les Salines de Dieuze sont devenues Royales à partir de 1737 alors que 700 ouvriers travaillaient sur le site. La production de sel s'est définitivement arrêtée en 1973 pour laisser la place à l'industrie chimique. Atofina est le dernier exploitant du site. Ses activités ont cessé en 1997. La partie la plus ancienne du site (XVIIIème siècle) est alors cédée à la commune. Cette partie fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le portail d'entrée du site côté Salines est quant à lui

classé monument historique. Les bâtiments inscrits ont été consolidés.

La commune souhaite y implanter des équipements publics et des logements (aux côtés de logements sociaux déjà implantés sur le site). L'EPFL a été sollicité pour approfondir ce projet dans le cadre d'une étude globale. Aujourd'hui, les travaux menés par l'Etablissement public de clos-couvert du bâtiment de la Délivrance devraient démarrer début 2011. Ce bâtiment est destiné à accueillir une salle des fêtes et un musée du sel.

FORBACH

Le carreau Marienau, siège de la communauté d'agglomération



Le siège de la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France a été installé dans l'ancien bâtiment administratif du puits Marienau. Auparavant, on y exploitait le charbon. Depuis la fin des années 1990, l'EPFL accompagne sa reconversion.

Le puits de mine Marienau a été ouvert à Forbach en 1957. Arrêté en 1996, il sera par la suite maintenu pour l'exhaure et l'aérage des chantiers de Merlebach jusqu'en 2002. Quasiment tous les bâtiments et installations ont aujourd'hui été démantelés.

En milieu urbain entre quartiers résidentiels et parc d'activités, le carreau couvrait une superficie de 9,5 hectares. C'est sur la plate-forme inférieure d'un peu plus d'un hectare que le bâtiment administratif du carreau se trouvait. A la demande de la commune de Forbach et de la communauté d'agglomération, ce bâtiment a été acquis puis réhabilité extérieurement par l'EPFL. Sa rétrocession est intervenue en 2006,

année durant laquelle la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France (CAFPF) y a installé son siège. Par ailleurs, à la fin des années 1990, l'EPFL a réalisé sur la plate-forme supérieure du carreau des travaux en vue de l'aménagement d'une aire de dépôt des bus. Il y a purgé les restes d'une culée de pont ferroviaire laissée par les HBL et sécurisé le talus adjacent par des terrassements.

Enfin, la CAFPF a sollicité l'intervention de l'EPFL pour procéder à des travaux de traitement et de remise en état du mur de soutènement situé à proximité immédiate du bâtiment administratif. Les travaux devaient être réalisés courant 2011.



FREYMING - MERLEBACH

Le puits Cuvelette porteur de l'histoire minière et du développement de la ville

Le carreau Cuvelette à Freyming-Merlebach gardera les traces de l'histoire minière du Bassin Houiller Lorrain. Il devrait aussi voir se développer, au pied du chevalement, de l'habitat et de l'artisanat. L'EPFL accompagne la communauté de communes de Freyming-Merlebach sur ce projet.



Le premier puits du siège Cuvelette est creusé en 1930. A 1 288 mètres de profondeur, on va ainsi extraire du charbon des puits Cuvelette nord et sud jusqu'en 1972. La commune de Freyming-Merlebach souhaite faire du chevalement de Cuvelette nord, le dernier érigé dans le bassin en 1991, le symbole de l'histoire minière de la ville. De plus, le puits Cuvelette sud est aujourd'hui classé monument historique.

Les puits, d'abord maintenus ouverts pour l'aération des chantiers de l'unité d'exploitation de Merlebach,

ont été comblés jusqu'en surface par un mélange de cendres et de ciments.

Une réflexion globale de requalification du patrimoine délaissé par Charbonnages de France a été conduite par l'EPFL à la demande de la communauté de communes de Freyming-Merlebach. L'acquisition du puits Cuvelette a été réalisée par l'EPFL en 2007. Depuis, le site a été revendu à la communauté de communes qui souhaite voir s'y construire des logements et s'y installer des activités artisanales.



FREYMING - MERLEBACH

Un projet d'habitat et d'équipements publics sur le carreau Vouters

L'extraction du charbon sur le carreau Vouters a cessé en 2003. La communauté de communes de Freyming-Merlebach souhaite reconvertir ce site dans le cadre de la ZAC du Merle d'habitat et d'équipements. L'EPFL, propriétaire aujourd'hui d'une partie du site, accompagne la collectivité dans cette recherche.



Le puits Vouters à Freyming-Merlebach est un site d'extraction du charbon d'une superficie de 33 hectares situé en milieu urbain, à l'articulation entre les quartiers de Freyming et de Merlebach. Le carreau constitue actuellement une véritable coupure, mais aussi un enjeu stratégique pour la recomposition urbaine de Freyming-Merlebach, comme l'a mis en évidence l'étude TCFE (Territoire en Conversion à Fort Enjeu) des vallées de la Rosselle et du Merle menée par l'EPFL en 2004.

L'Etablissement public a acquis en 2007 sur Charbonnages de France le bâtiment de la conciergerie et des bains-douches du site Vouters (5 hectares)

tandis que la communauté de communes de Freyming-Merlebach en a acquis directement la plus grande partie. Le projet de ZAC du Merle d'habitat et d'équipements conduit par la communauté de communes est aujourd'hui en cours de finalisation dans l'objectif de faire de cette zone un pôle central de la commune. Le secteur concerné par cette ZAC va au-delà du carreau Vouters et englobe notamment l'ancien lavoir et les voies ferrées VFLI.

L'EPFL a réalisé un diagnostic technique du bâtiment de la conciergerie et des bains-douches qui a conclu à sa viabilité.



FREYMING-MERLEBACH / ST-AVOLD

De nouvelles activités sur le carreau Sainte-Fontaine



Sur le carreau Sainte-Fontaine ne subsistera bientôt plus de l'activité charbonnière que le chevalement rouge. Après la déconstruction du bâtiment des bureaux / bains-douches par l'EPFL, les communautés de communes de Freyming-Merlebach et du Pays Naborien ont le projet d'y implanter de nouvelles activités.

Le début du forage du puits Sainte-Fontaine situé à cheval sur les communes de Freyming-Merlebach et Saint-Avold date de 1908 et les installations et bâtiments ont été construits dans les années 1920. De cette activité minière, ne subsiste aujourd'hui que le chevalement rouge inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et le bâtiment des bureaux/bains-douches. Le carreau est situé entre la cité Jeanne d'Arc au nord et un faisceau de voies ferrées au sud.

En 2000, l'EPFL a étudié les contraintes et les atouts des anciennes plates-formes industrielles tout au long de la vallée du Merle. Parmi ces sites, le carreau Sainte-Fontaine fut acquis par l'EPFL en 2007. Puis l'Etablissement public a été sollicité pour la réalisation

d'un diagnostic technique du bâtiment bureaux/bains-douches. Le diagnostic rendu en 2009 concluait que la réhabilitation de ce bâtiment ne pouvait être réalisée dans des conditions économiquement viables et que sa démolition s'imposait. Parallèlement à une réflexion globale sur le devenir du site menée par le SYDEME, l'EPFL a fait réaliser un diagnostic amiante puis un audit technique des déchets permettant d'analyser les possibilités de déconstruction sélective en fonction des filières de valorisations locales. L'EPFL poursuit aujourd'hui la préparation des travaux. Les communautés de communes de Freyming-Merlebach et du Pays Naborien souhaitent voir s'y implanter de nouvelles activités dans le prolongement de l'extension du centre de tri des déchets de Moselle Est.



SAINT-AVOLD

Des archives dans les anciens « magasins généraux »



2006



Les anciens magasins généraux de Charbonnages de France vont pouvoir continuer à accueillir les archives départementales de la Moselle et accueillir les archives communales de Saint-Avold. L'EPFL, propriétaire du site, en a vérifié la faisabilité et réalisera les travaux de réhabilitation extérieure du bâtiment.

Le site dit des « magasins généraux » de Charbonnages de France, proche de la cité Sainte-Fontaine, est un ensemble bâti constitué principalement d'une vaste halle courbe implantée le long des voies ferrées exploitées par VFLI. L'accès routier se fait par une voie bordée d'arbres. Une entreprise de transport occupe une partie des locaux.

La Ville de Saint-Avold a souhaité s'assurer de la faisabilité de réutilisation du bâtiment des magasins généraux. C'est pourquoi, elle a sollicité début 2006 l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude diagnostique et de valorisation du site. L'Établissement

public, qui s'est par ailleurs rendu propriétaire du site en 2007, a ainsi identifié les contraintes et potentialités des lieux et a confirmé la possibilité d'utilisation du bâtiment principal pour l'installation, aux côtés des archives départementales de la Moselle, des archives communales de Saint-Avold. L'EPFL a lancé en novembre 2010 les travaux de réhabilitation extérieure du bâtiment qui connaît des problèmes d'étanchéité et d'isolation thermique. Le site sera ainsi rétrocédé aux collectivités (Conseil Général de la Moselle, Ville de Saint-Avold) en 2011. Des travaux à l'intérieur du bâtiment sont actuellement conduits par le Conseil Général de la Moselle et la Ville.

DIESEN / PORCELETTE

Des panneaux photovoltaïques sur l'ancien site de stockage de charbon

L'ancienne plate-forme de stockage de charbon de Diesen / Porcelette va accueillir des panneaux photovoltaïques sur sa partie centrale tandis que sur ses pourtours l'EPFL aménage des cheminements. Ces travaux devraient être achevés au printemps 2011.



La plate-forme de stockage de charbon dite « de Diesen » s'étend sur environ 67 hectares sur les communes de Diesen et de Porcelette au cœur de la forêt domaniale de Saint-Avold. Des forages de captage d'eau industrielle et une station de pompage exploités par la société des Eaux de l'Est sont présents sur le site. Des années 1950 à 1976, la plate-forme a été utilisée comme bassin de décantation des cendres de fumées de la centrale Emile Huchet. Puis à partir de 1976 et jusqu'à l'arrêt des activités de Charbonnages de France en 2007, la plate-forme a servi à stocker la houille extraite des puits voisins et le coke produit par la cokerie de Carling. A la demande de la communauté de communes du Pays Naborien,

l'EPFL a fait l'acquisition du site en 2007. L'étude géotechnique menée par l'EPFL a conclu à la faible constructibilité du terrain. L'étude de maîtrise d'œuvre conduite ensuite par l'Etablissement public a mis en avant la possibilité de réutiliser la partie centrale du site pour un projet photovoltaïque (sur environ 40 ha). Les pourtours du site ont commencé à être traités par l'EPFL dans une optique de retour à la nature avec des cheminements qui empruntent notamment une ancienne voie de chemin de fer des Houillères. Les travaux d'aménagement paysagers, y compris les mares artificielles créées pour préserver les crapauds verts, devraient être achevés au printemps 2011.



CREUTZWALD

La Houve II, de l'extraction de la houille à la production d'énergie renouvelable



Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques a été lancé sur une partie de l'ancien carreau de mine de charbon de La Houve II à Creutzwald. Aux côtés de la Ville de Creutzwald et de la communauté de communes du Warndt, l'EPFL a acquis le site en 2007.

Créé après la seconde guerre mondiale, le carreau du siège II de la Houve à Creutzwald est relativement enclavé au sein de la forêt domaniale. La majeure partie de sa centaine d'hectares est constituée par un terril qui plonge dans une zone marécageuse composée d'un bassin à schlamms. Peu de surfaces planes sont disponibles pour accueillir de nouvelles activités (moins de 30 ha).

L'étude du Territoire en Conversion à Fort Enjeu du Bassin Houiller Ouest, pilotée par l'EPFL et rendue en 2004, a permis de définir les grands principes de

réaffectation et de traitement des sites miniers entre Saint-Avold et Creutzwald. Le scénario retenu pour le site de la Houve II par le comité de pilotage est celui d'un « retour à la nature » de la plus grande partie du site tout en gardant la possibilité de réutilisation de la surface plane pour une activité industrielle ou nécessitant des espaces de stockage importants. Le site a été acquis en 2007 par l'EPFL à Charbonnages de France qui s'est chargé de la démolition des bâtiments. La communauté de communes du Warndt projette d'y installer des panneaux photovoltaïques.



PORCELETTE

Le carreau De Vernejoul reconverti en plate-forme technologique



Le projet MODCO-TOTAL va bientôt permettre le lancement de la fabrication de panneaux photovoltaïques sur l'ancien carreau de mine De Vernejoul. La communauté de communes du Pays Naborien et l'EPFL apportent leur soutien à ce projet.

La communauté de communes du Pays Naborien a souhaité reconvertir le carreau De Vernejoul à Porcelette en une zone d'activités. Une étude menée par l'EPFL en 2004 avait permis de définir les atouts et les potentialités de différents sites miniers entre Saint-Avoid et Creutzwald. Parmi ces sites, le carreau De Vernejoul, grand de 50 hectares (dont la moitié de terrains boisés non aménagés), offrait un fort potentiel en matière de zone d'activités. Le démantèlement du carreau a été réalisé par Charbonnages de France, seul le bâtiment des bureaux localisé à l'entrée a été conservé. L'EPFL a acquis le site en 2007 et a été chargé d'une étude de faisabilité du projet de zone d'activités. En 2008, sur la base du projet industriel de la communauté de communes, l'EPFL a mené une étude environnementale en lien avec la DRIRE qui a

confirmé sa compatibilité avec un usage industriel. L'EPFL va prochainement rétrocéder à la communauté de communes du Pays Naborien la partie du site nécessaire à TOTAL pour développer son projet MODCO consistant en la fabrication de panneaux photovoltaïques.

En parallèle, la communauté de communes projette de développer une plate-forme technologique de pointe « Composite Park » sur le reste du site. Cette plate-forme permettra d'offrir à des industriels des moyens techniques et scientifiques spécialisés pour faciliter leur développement sur les nouveaux marchés des composites. Dans cette perspective, l'EPFL va mener des travaux de purge de fondations et démanteler des ouvrages résiduels.



1990



2008

MORSBACH

Des activités innovantes en termes environnemental sur le Guensbach



L'ancienne plate-forme du Guensbach à Morsbach recèle des potentialités touristiques et paysagères. Elle détient aussi une capacité d'accueil d'activités innovantes en termes environnemental que la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France, aux côtés de l'EPFL, entend bien développer.

Le Guensbach est une ancienne plate-forme de Charbonnages de France située à Morsbach, bordée sur toute sa longueur par la Rosselle et faisant face à l'Allemagne. La communauté d'agglomération de Forbach Porte de France (CAFPF) souhaite valoriser ce site et a ainsi sollicité l'EPFL.

Une étude a été réalisée au cours de l'année 2004 et a permis de montrer les potentialités touristiques et paysagères du site du Guensbach. Les communes et la CAFPF ont alors opté pour la réalisation d'une halte pour cyclistes en lien avec la piste des berges de la Rosselle, après acquisition du site par l'EPFL. Les travaux réalisés par l'Etablissement public sont

aujourd'hui terminés et la cession du site est en cours. La communauté d'agglomération de Forbach souhaite qu'une partie de la plate-forme soit réservée aux crapauds verts tandis ce que d'autres parties seront utilisées pour des activités innovantes ayant un impact environnemental et une vocation logistique rail/route. Afin de permettre à la CAFPF de réaliser ses aménagements sur la plate-forme, elle a sollicité l'EPFL pour la démolition d'un atelier désaffecté, inutilisable en l'état, de réparation de wagons. Une usine de méthanisation est ainsi actuellement en cours de construction. Elle sera mise en service en 2011.

FORBACH / PETITE ROSSELLE

Un projet de centrale photovoltaïque sur le terril Wendel

La mise en valeur de l'ancien dépôt de schistes miniers, le terril Wendel, représente un enjeu pour les communes de Forbach et de Petite-Rosselle. Avec l'assistance de l'EPFL, propriétaire du site, un appel à projet a été lancé pour l'installation d'une centrale photovoltaïque.

Dans le cadre de la requalification de l'ancien terril houiller Wendel, les communes de Forbach et Petite-Rosselle ont lancé un appel à projet pour l'installation d'une centrale photovoltaïque. Les particularités du site ont conduit les maîtres d'ouvrage à procéder à cet appel à projet avec l'assistance de l'EPFL (dans le cadre de son AMO énergies renouvelables), propriétaire du site depuis la dissolution de Charbonnages de France en 2007. Le terril Wendel est un dépôt de schistes miniers déposés au cours de l'activité des mines de charbon voisines entre 1872 et 1991. Cette surface de 117 hectares de plate-forme utilisable recouverte d'environ 29 millions de m³ de matériaux, présente des caractéristiques particulières. C'est pourquoi toute réaffectation doit faire l'objet d'études approfondies et d'aménagements spécifiques. Les collectivités et l'EPFL attachant une importance

toute particulière à la mise en valeur du site, souhaitent dans le cadre du projet photovoltaïque développer des cheminements et aménagements à des fins pédagogiques et de loisirs en lien notamment avec la carrière centrale. En effet, le terril Wendel représente la « colonne vertébrale » de l'ensemble des friches de Forbach Nord et à ce titre, il a un rôle très particulier en termes d'aménagement du territoire. C'est pourquoi, l'EPFL a mis à disposition le pied de talus du terril Wendel à la Ville de Forbach afin que les chemins préfigurés soient ouverts au public.

Le projet de centrale photovoltaïque devrait se réaliser sur une superficie de 28 hectares. Parallèlement, des travaux de prépaysagement et de cheminement devraient être menés par l'EPFL entre le carreau Simon I et II et le carreau Wendel via le terril et en lien avec la carrière centrale.



Source : GIU 2010

Edition

Etablissement Public Foncier de Lorraine
Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex
Tél. : 03.83.80.40.20 Fax : 03 .83.80.40.21
Courriel : contact@epfl.fr
Site internet : www.epfl.fr

Crédits photographiques

Claude Philippot
Société de vues aériennes 4 vents (Dominique Grandemange)
Visuel Création (Jérôme Mura et Christophe Voegelé)
IMATEC
EPFL

Cartographie

Données Référentielles IGN France
IGN Bdcarto©
Conventions N° 10124 & 9911/IGN
Reproduction interdite

Comité de Rédaction/Relecture

EPFL - Véronique SOUTIF (Chargée de mission communication), Cédric PROTH (Chargé d'opérations), Kaled BOUFENAR (Chargé d'opérations), Fabrice MAUCOURT (Responsable de service), Régis STENGER (Directeur «Etudes et Travaux»)

Conception graphique

EPFL - Rachel MATHIEU (assistante communication)

Cartographie

EPFL - Rachel MATHIEU (assistante communication)

Réalisation-Impression

EPFL - Bureau de la Communication
Copies Multi-Services

Février 2011

